

## Présentation du projet

### Titre du projet

Composante AEP du projet d'aménagement et de développement des quartiers périphériques

### Maître d'ouvrage délégué

Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)

### Zones concernées

- Bissighin dans l'arrondissement de Sig-Noghin
- Toukin et Nioko 2 à Nongr-Massoum
- Les parties non loties des secteurs 28 et 29 de l'arrondissement de Bogodogo
- Zongo dans l'arrondissement de Boulmiougou.

### Les délégataires

BERA (Bogodogo)  
ERT (Toukin)  
ACMG (Bissighin)  
SOZHAKOF (Nioko 2)  
ACD (Zongo).

### Coût du projet

668 millions de francs CFA.

### Financement

Agence Française de Développement (AFD)

### Travaux réalisés

- 60 km de réseau posé dans les cinq quartiers
- 65 bornes-fontaines construites

### Impacts du projet

- Accroissement sensible du taux de desserte en eau potable (réalisation de plus de 712 branchements particuliers au 30 septembre 2010)
- Amélioration de l'accès à l'eau potable (proximité des sources d'approvisionnement)
- Amélioration de l'environnement et du cadre de vie
- Création de nouveaux emplois.

## Le principe de gestion déléguée

Le projet AEP quartiers périphériques est une composante d'un vaste projet de la mairie de Ouagadougou appelé « Projet d'aménagement et de développement des quartiers périphériques » financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Ce projet a pour but de permettre aux résidents des zones non loties de disposer de branchements particuliers par l'intermédiaire de délégataires.

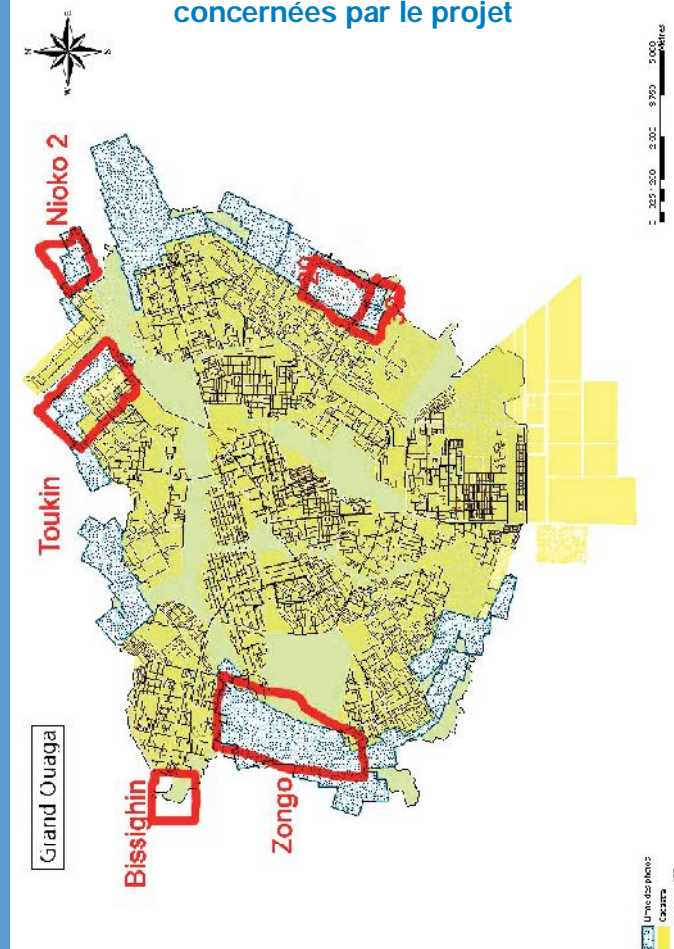
S'inspirant des conclusions de l'atelier international tenu du 10 au 12 novembre 2004 à Ouagadougou, où pour la première fois la problématique de l'AEP des quartiers non lotis a été discutée, les études de faisabilité, réalisées en 2005, préconisent d'expérimenter la « gestion déléguée » comme stratégie de desserte de ces zones en eau potable. Il s'agit de confier à un opérateur de proximité le service client et l'entretien du réseau.

L'ONEA fournit l'eau à un intermédiaire appelé délégataire, à la limite de la zone lotie, qui la redistribue aux tarifs ONEA aux populations des zones concernées à travers des bornes-fontaines et des branchements particuliers.

L'ONEA conduit la mise en œuvre du projet en collaboration avec les services techniques municipaux de la ville de Ouagadougou et les quatre arrondissements concernés. Au total, ce sont plus de 60 km de réseau qui ont été posés dans les cinq quartiers et 65 bornes-fontaines qui ont été construites.

L'ONEA, entreprise citoyenne et certifiée ISO 9001 version 2008, s'engage fortement pour un meilleur accès des couches défavorisées à l'eau potable.

## Plan de Ouagadougou avec les cinq zones non loties concernées par le projet



Construction de borne-fontaine en zone non lotie